



Secrétariat fermé
Lundi 6 mai

Email
mairie-de-ville-en-vermois@wanadoo.fr

Site
<http://www.ville-en-vermois.mairie54.fr>

Mairie
de Ville en Vermois

N° 197

Municip info

AVRIL
MAI
2024



DE
LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945

LE 8 MAI 2024

Cérémonie au monument aux Morts à 11h00
au cours de laquelle une gerbe sera déposée.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la célébration
à la salle du Conseil.

Afin de manifester votre participation à cette journée nationale,
vous êtes invités à pavoiser vos fenêtres, balcons...
aux couleurs nationales.

22^{ème} Fête à la Charlotte - Vide-greniers
5 mai 2024

NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES
pour une mission en binôme afin d'assurer la surveillance des entrées
du vide-greniers et du parking. Toute bonne volonté sera la bienvenue.
Merci de vous faire connaître auprès de Mme OSSOLA
Tél : 03 83 46 71 47 ou 06 88 92 67 25
ou par mail : denise.ossola@yahoo.com

ARRÊTÉ DE CIRCULATION

De 6h à 19h, la circulation sera interdite
Parc de la Garenne, Rue des Ecoles, Chemin Derrière le Haut,
Chemin du Trou de Soleil et le long de la salle polyvalente.
Stationnement interdit des deux côtés sur la route de Saint Nicolas de
l'angle de la rue de Saint Nicolas avec le Chemin du Trou du Soleil au
carrefour entre le RD 71 et le RD 112

Chers administrés riverains des rues où est organisé le vide grenier,
Merci de penser à sortir vos véhicules avant 7h00
sur le parking dont l'accès est au niveau de la crèche
et non devant chez vous.



Fête
à la
Charlotte



**DIMANCHE 28 AVRIL
DE 9H20 A 09h50**

LES MOTARDS POUR LA BONNE CAUSE

les bras chargés de roses
les équipages iront de
porte en porte en
proposant une rose en
échange d'un don
minimum de 2 euros
au profit de la Ligue
contre le Cancer 54.

Si vous souhaitez aller au-
devant d'eux, une voiture
remplie de roses vous
attendra au centre du
village. Nous leur
souhaitons la bienvenue
et une belle réussite dans
leur action.
Ils comptent sur vous !

Les dons récoltés permettront
de participer à l'acquisition
d'un endomicroscope
confocale laser
permettant une aide au
diagnostic précoce
du cancer du poumon.

UNE ROSE UN ESPOIR
SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL 2024
27ème édition

Amitié, Solidarité, Générosité, ...
Pour que les autres vivent !!

Ne Pas Jeter Sur La Voie Publique

**Les motards vous proposent une rose en échange d'un don
minimum de 2€ au profit de la ligue contre le cancer**

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER

A VILLE-EN-VERMOIS
Le Dimanche 28 avril 2024 à 09:20
Notre véhicule sera stationné :
Devant la ferme de la Corrée

**UNE ROSE
UN ESPOIR**
Le cœur des motards

www.uneroseunespoir.com

VILLE EN VERMOIS



LA FIN DES TRAVAUX

DE LA GRANDE RUE, RUE DE LA FORGE ET ROUTE DE LUPCOURT

Depuis maintenant plusieurs mois, la Commune a engagé des travaux importants de voirie.

Comme vous l'avez certainement remarqué, la largeur de la chaussée de la Grande rue a été réduite, et le stationnement sur l'espace public a été revu. Les emplacements de stationnement délimités sont reconnaissables car le revêtement utilisé est de couleur « noire ».

Il a été créé un nouveau parking de 14 places. Ce parking est situé Rue de la Forge.

Bien entendu, ce nouveau parking communal, comme toutes les places de stationnement créées est accessible à tous

La rue de la Forge est une voie partagée (piétons-vélos-véhicules...) et la vitesse est limitée à 20 km/h.

Dans un souci de bien vivre ensemble et dans le respect du code de la route, il est demandé à chacun de bien vouloir être attentif à son stationnement afin de ne pas gêner les autres (stationnement devant les entrées de maison, sur les espaces verts...)

Petit rappel : Selon l'article R.417-12 du Code de la route, la durée maximale de stationnement ininterrompu sur la voie publique est de 7 jours, il vous est demandé de bien vouloir respecter cet article.

Association Saint Quirin de Saint Hilaire



L'association " Saint Quirin de Saint Hilaire "
a fêté son 1^{er} anniversaire

Elle a tenu son assemblée générale le 15 mars 2024 autour d'une équipe de 15 personnes.

Notre objectif est de sauvegarder notre église Saint Hilaire, notre patrimoine, monument religieux et historique. En effet, elle a besoin de rénovation, de travaux qui s'élèvent à des prix énormes (toiture, murs humides, vitraux...).

Avant d'arriver à la fermeture de cette église comme beaucoup d'autres, il est urgent de trouver des solutions, de l'argent, des dons pour envisager ces travaux de rénovation.

Nous tenons à transmettre notre patrimoine aux générations futures. Si vous voulez nous rejoindre pour apporter vos idées ou pour effectuer des dons, n'hésitez pas à contacter :

Elisabeth AYRAL : 06 84 53 02 91 / ayral.elisabeth@wanadoo.fr

Christelle COLNOT : christelle.colnot@wanadoo.fr



AIRE DE CO-VOITURAGE

La communauté de communes des pays du sel et du Vermois démarre les travaux pour la réalisation d'une aire de co-voiturage ZAC du Vermois le 24/04/2024.

Ces travaux sont pris en charge par la CCPSV.



LE RECENSEMENT 2024

RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'objectif de l'INSEE était que les communes obtiennent 60 % de réponse via Internet.

91.4 % des administrés ont répondu par internet, objectif grandement atteint et 100 % de la population a répondu à l'enquête.

Merci à chacun d'entre vous.



**Vous serez absent le 9 juin prochain ?
Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur listes électorales afin qu'il vote à votre place.
Service-Public.fr vous explique.**

Les élections européennes se tiendront le **dimanche 9 juin 2024** et auront lieu en un tour. Si vous êtes absent ou si vous ne pouvez pas vous déplacer en bureau de vote, vous pouvez [donner procuration](#) à une personne de confiance.

SUITE



Vous pouvez choisir la personne de votre choix. Elle doit être inscrite sur liste électorale. Dans le cadre des élections européennes, **vous pouvez désigner un citoyen européen.**

Le jour du vote, la personne que vous avez désignée devra se rendre **à votre bureau de vote** pour voter à votre place. Vous pouvez faire votre demande de procuration en ligne ou via un formulaire papier.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin. Cependant, il est conseillé de s'y prendre **le plus tôt possible** afin de s'assurer que la procuration soit prise en compte par votre commune.

Comment faire une demande de procuration en ligne ?

Pour faire une demande de procuration en ligne, vous devez :

- ♦ vous rendre sur le téléservice [Maprocuration](#) et vous connecter via FranceConnect ;
- ♦ saisir une adresse électronique ;
- ♦ saisir votre commune de vote ;
- ♦ renseigner les informations de l'électeur à qui vous faites procuration (vous devez connaître sa date de naissance, ses prénoms, son nom, la commune où il vote) ;
- ♦ vous rendre en commissariat, en gendarmerie ou dans un lieu accueillant du public avec un justificatif d'identité et le courrier électronique indiquant la référence de votre demande.

Vous recevrez un récépissé de demande par courrier électronique, puis une validation ou invalidation de votre procuration.

Comment faire une demande de procuration via un formulaire papier ?

Pour faire une demande de procuration via un formulaire papier, vous pouvez :

- ♦ remplir [le formulaire Cerfa n° 14952*03](#) chez vous et l'imprimer (sur 2 feuilles, pas de recto-verso) ;
- ♦ ou remplir un formulaire sur place dans un commissariat de police, une gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un lieu accueillant du public (défini par le préfet).

Dans les deux cas, vous devrez :

- ♦ vous présenter en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un lieu accueillant du public (défini par le préfet) ;
 - ♦ vous présenter avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité ;
 - ♦ indiquer votre numéro national d'électeur ;
 - ♦ indiquer les noms, prénoms, date de naissance et numéro national d'électeur de la personne à qui vous faites procuration ;
- Un récépissé vous sera remis.

A savoir

Vous pouvez trouver votre numéro national d'électeur sur votre carte électorale ou sur le service en ligne « [Interroger votre situation électorale](#) » disponible sur *Service-Public.fr*. Ce téléservice vous permet également de retrouver vos procurations en cours (celles que vous avez faites ou dont vous êtes chargé).



LA CROIX ROUGE DE MEURTHE ET MOSELLE

Organise une réunion d'information en visioconférence le 30 Avril prochain, afin de présenter les diverses actions menées et de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'engagement bénévole.

Cette réunion est une occasion précieuse pour toute personne souhaitant contribuer à leurs efforts et vous invite à venir découvrir comment vous pouvez aider.

Vous trouverez les détails de la réunion et le lien pour s'inscrire sur le site via le lien suivant : <https://bit.ly/crf-54>.